



**PARC EOLIEN COTES ARMOR 1**

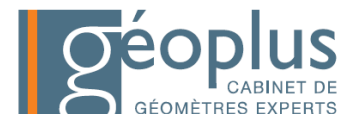
10 Place de Catalogne - 75014 Paris

N° d'identification : 841 367 741 R.C.S Paris

Contact : Youssef.elhayani@eolfi.com

Contact bis : Y.El-Hayani-Taib@shell.com

06.45.71.53.17



## 15. PLANS REGLEMENTAIRES



### ***Projet éolien de Carmoise-Tréhouët***

***Communes de Guerlédan et Saint-Connec***

*Communautés de Communes de Loudéac Communauté –*

*Bretagne Centre et Pontivy Communauté*

*Département des Cotes d'Armor, Région Bretagne*

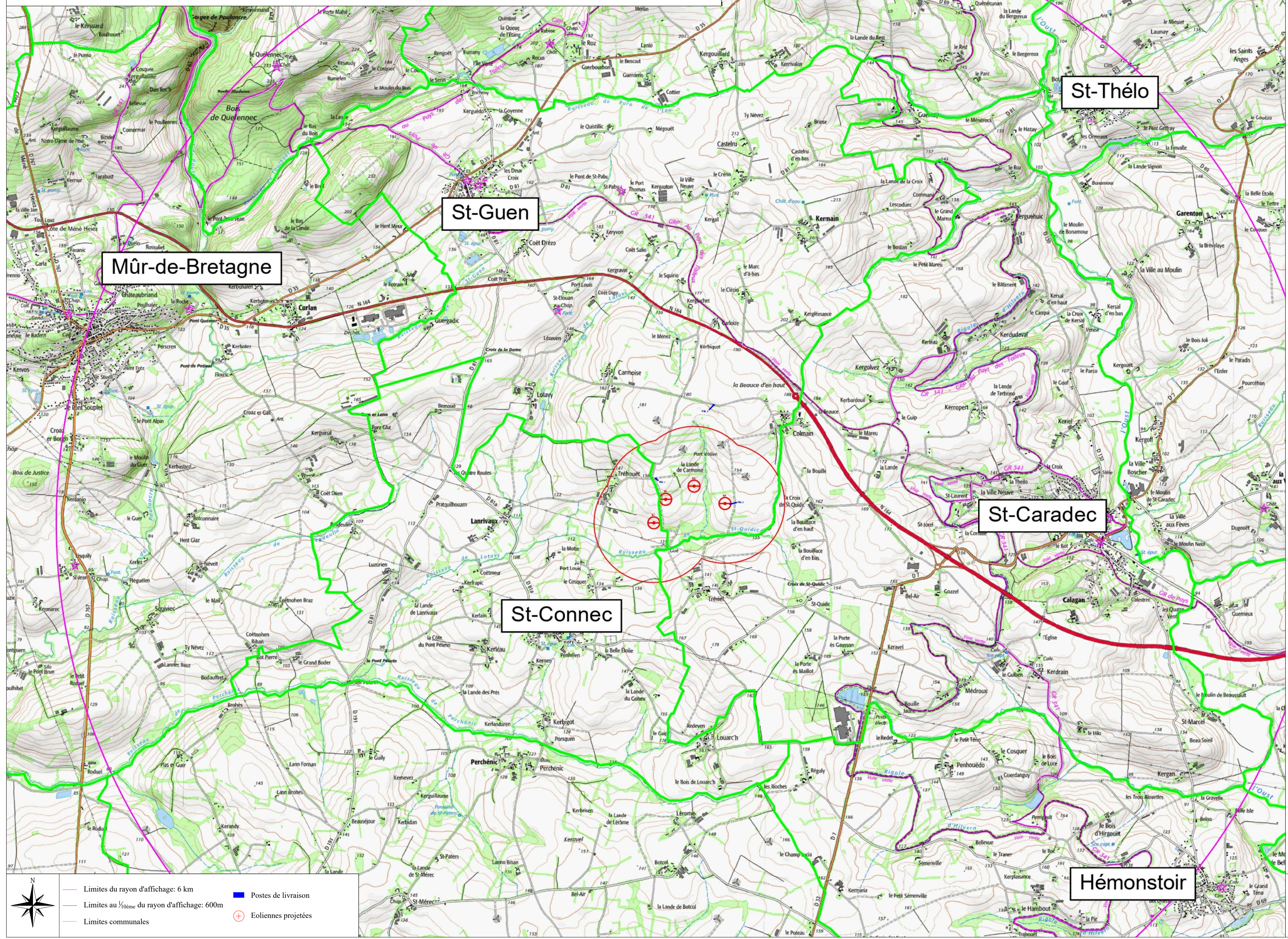
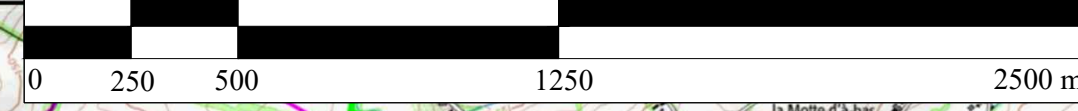
**Avril 2022**

**DOCUMENT MIS A JOUR SUITE A LA DEMANDE DE COMPLEMENTS DU 19/04/2021**





Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'autorisation environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif ainsi que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'autorisation environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



- Limites du rayon d'affichage: 6 km
- Postes de livraison
- Limites au 1/10ème du rayon d'affichage: 600m
- Eoliennes projetées
- Limites communales

**DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE**

01

OCTOBRE 2021

Guerlédan et Saint-Connec (22)

PLAN DE SITUATION DES INSTALLATIONS PROJETÉES  
ECHELLE: 1/25000

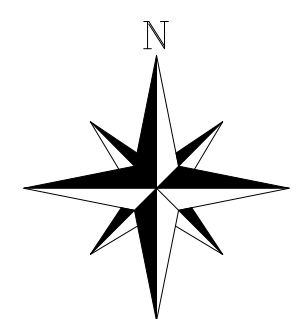

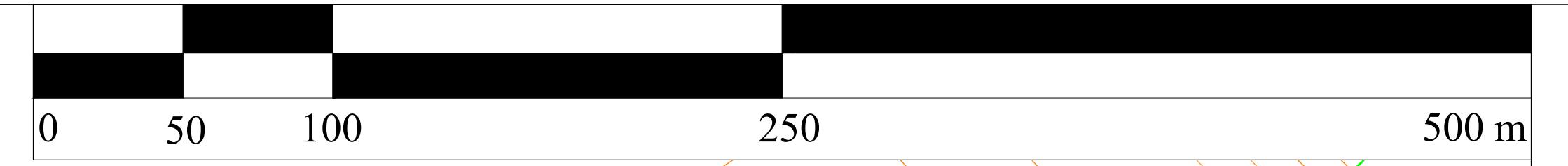
MAÎTRE D'OUVRAGE:  
PARC EOLIEN COTES ARMOR 1  
10, Place de Catalogne  
75014 Paris



39, Bd Demorieux  
72000 Le Mans  
Tél : 02 43 52 96 65  
geoplus-lemans@geoplus-pro



Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'autorisation environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif ainsi que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'autorisation environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



- Piste d'accès et plate forme de grutage à créer, emprunté par les convois pour la livraison de l'éolienne
- Chemins d'accès existants à renforcer empruntés par les convois pour la livraison de l'éolienne
- Virages provisoires à créer, emprunté par les convois pour la livraison de l'éolienne

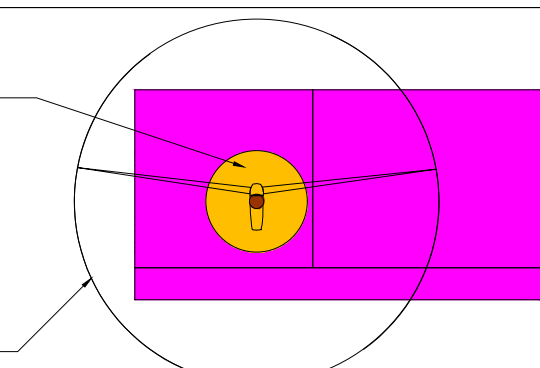
- Liaisons électriques
- Limites Communales

- Eoliennes projetées
- Postes de livraison

- Fond de plan cadastral obtenu par digitalisation (limites apparentes)
- Limite de 1/10ème du rayon d'affichage: 600m

Socle de l'éolienne

Survол du rotor



## DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

OCTOBRE 2021

Guerlédan et Saint-Connec (22)

PLAN DES ABORDS DES INSTALLATIONS PROJETEES  
ECHELLE: 1/2500

MAÎTRE D'OUVRAGE:  
PARC EOLIEN COTES ARMOR 1  
10, Place de Catalogne  
75014 Paris



39, Bd Demorieux  
72000 Le Mans  
Tél : 02 43 52 96 65  
geoplus-lemans@geoplus.pro

02

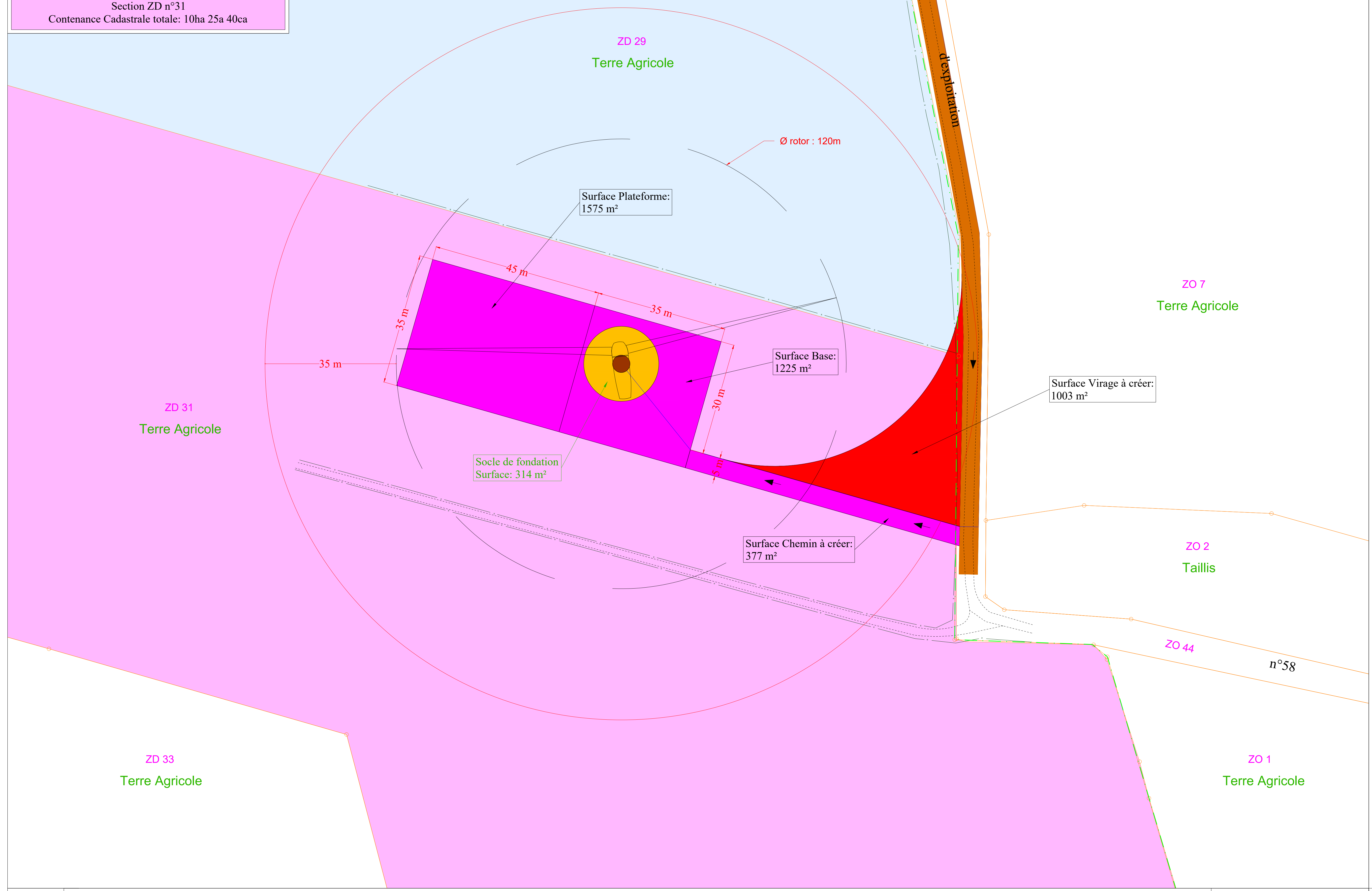


Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'autorisation environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif ainsi que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'autorisation environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.

Propriété de Monsieur COLLET Pascal  
Commune de Saint-Connec (22)  
Section ZD n°31  
Contenance Cadastreale totale: 10ha 25a 40ca



**E.1** Survol : 11 310 m<sup>2</sup>  
Hauteur pales déployées : 150 m



- En rouge: Limite des 35m autour de l'installation
- En vert: Affectation des terrains
- En orange: fond cadastral (limites apparentes)
- - - Limites communales
- Sens d'arrivée des convois
- Parcelles d'implantation de l'éolienne obtenue par application cadastrale
- Parcelle survolée par l'éolienne obtenue par application cadastre
- Chemin d'accès existant à renforcer empruntés par les convois pour la livraison de l'éolienne

- En bleu: Liaisons électriques
- En magenta: Aménagements permanents (plateforme, chemins d'accès...)
- En jaune: Fondation pour mât éolienne
- En marron: mât éolienne

Altitude TN (NGF - IGN69): 134,37 m  
Altitude bout de pale (NGF - IGN69): 284,37 m

N° E.1	
O	N
RGF 93 CC48	1261147.95 727720.61
WGS84 (Greenwich)	2°54'30.4603" O 48°11'16.6020" N

**DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE**

OCTOBRE 2021

Guerlédan et Saint-Connec (22)

PLAN DU PERIMETRE RAPPROCHE E1  
ECHELLE: 1/500

MAÎTRE D'OUVRAGE:  
PARC EOLIEN COTES ARMOR 1  
10, Place de Catalogne  
75014 Paris



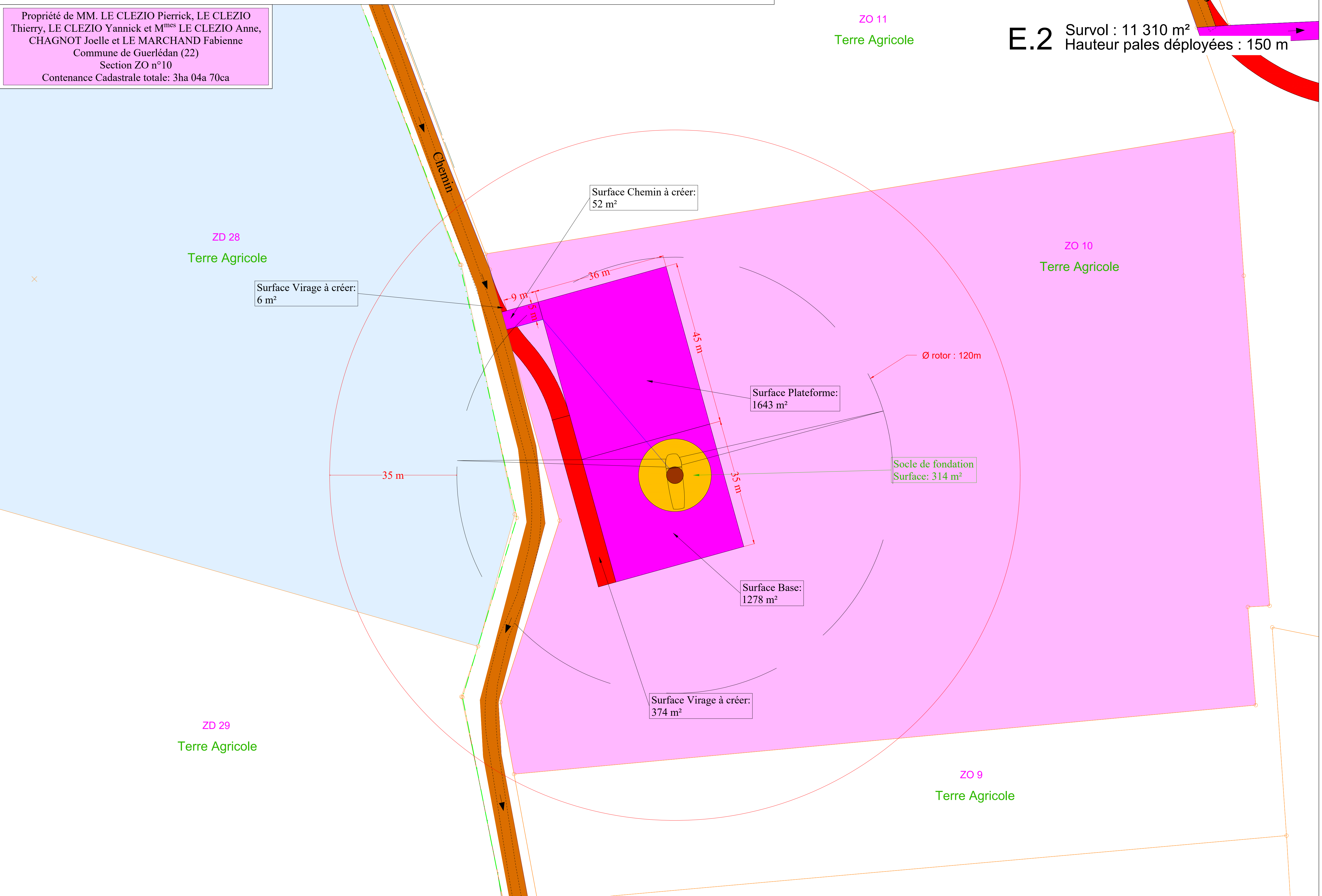
39, Bd Demorieux  
72000 Le Mans  
Tél : 02 43 52 96 65  
geoplus-lemans@geoplus.pro

03

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'autorisation environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif ainsi que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'autorisation environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



Propriété de MM. LE CLEZIO Pierrick, LE CLEZIO Thierry, LE CLEZIO Yannick et M<sup>mes</sup> LE CLEZIO Anne, CHAGNOT Joelle et LE MARCHAND Fabienne  
Commune de Guerlédan (22)  
Section ZO n°10  
Contenance Cadastreale totale: 3ha 04a 70ca



**E.2** Survol : 11 310 m<sup>2</sup>  
Hauteur pales déployées : 150 m

- En rouge: Limite des 35m autour de l'installation
- En vert: Affectation des terrains
- En orange: Fond cadastral (limites apparentes)
- - - Limites communales
- Sens d'arrivée des convois
- Parcelles d'implantation de l'éolienne obtenue par application cadastrale
- Parcelle survolée par l'éolienne obtenue par application cadastre
- Chemin d'accès existant à renforcer empruntés par les convois pour la livraison de l'éolienne
- En bleu: Liaisons électriques
- En magenta: Aménagements permanents (plateforme, chemins d'accès...)
- En jaune: Fondation pour mât éolienne
- En marron: mât éolienne

	Altitude TN (NGF - IGN69): 149,39 m		N° E.2	
	Altitude bout de pale (NGF - IGN69): 299,39 m		O	N
RGF 93 CC48	1261268.15	7237957.10		
WGS84 (Greenwich)	2°54'25.5337" O	48°11'24.5342" N		

**DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE**

OCTOBRE 2021

Guerlédan et Saint-Connec (22)  
**PLAN DU PERIMETRE RAPPROCHE E2**  
ECHELLE: 1/500

MAÎTRE D'OUVRAGE:  
PARC EOLIEN COTES ARMOR 1  
10, Place de Catalogne  
75014 Paris

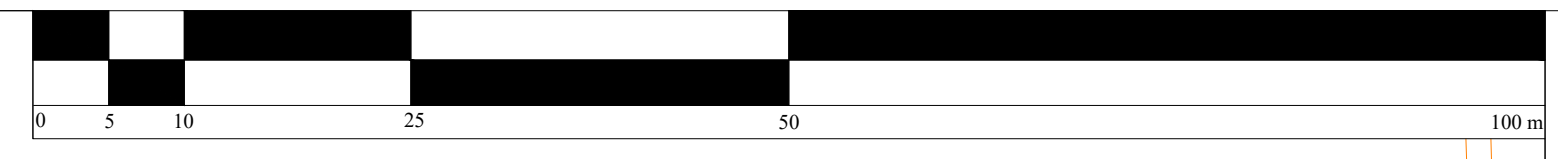


39, Bd Demorieux  
72000 Le Mans  
Tél : 02 43 52 96 65  
geoplus-lemans@geoplus.pro

04

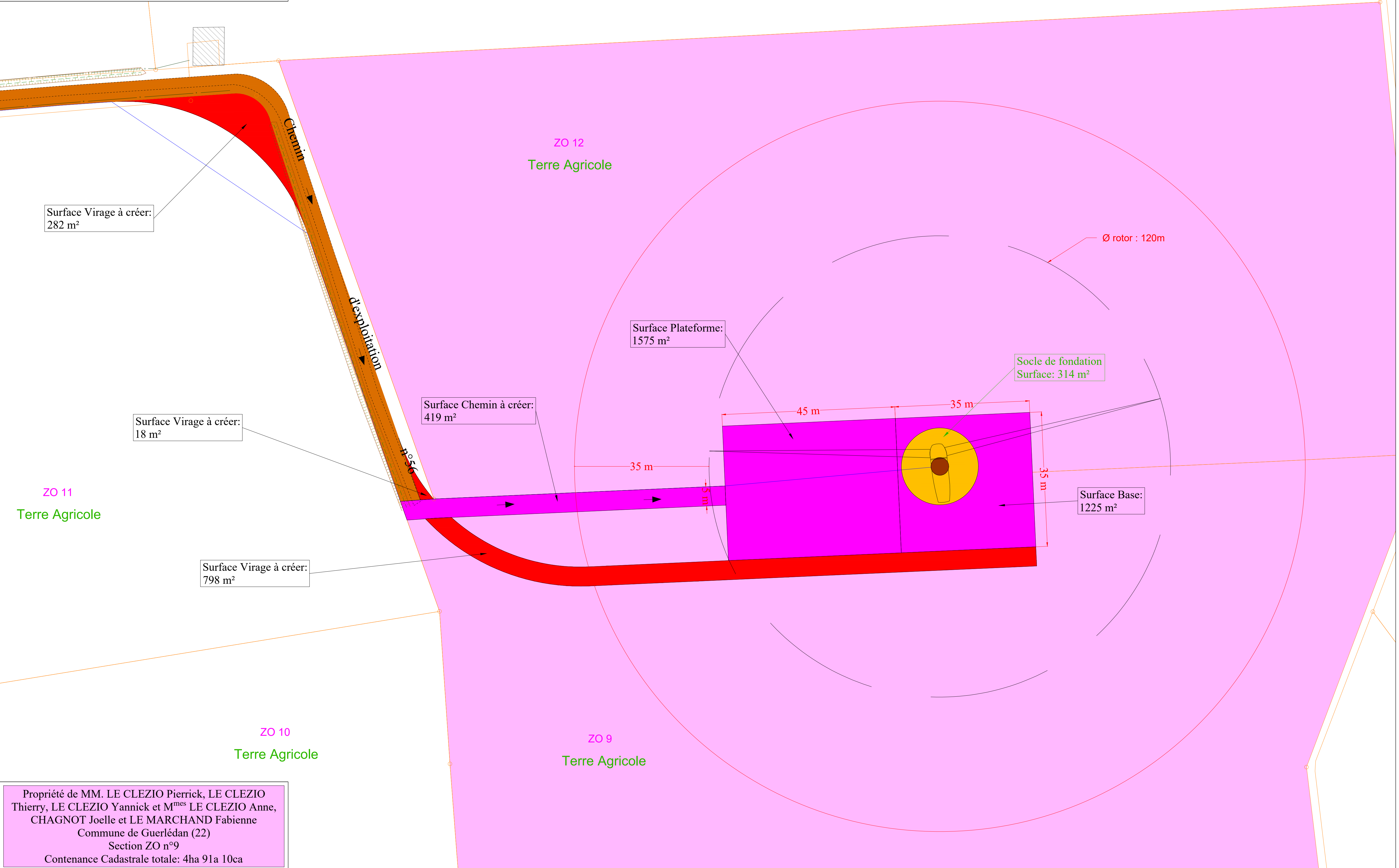


Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'autorisation environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif ainsi que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'autorisation environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



Propriété de M. JAGLIN Roger, M<sup>me</sup> JAGLIN Lilianne et M. JAGLIN Nicolas  
Commune de Guerlédan (22)  
Section ZO n°12  
Contenance Cadastre totale: 3ha 19a 50ca

**E.3** Survol : 11 310m<sup>2</sup>  
Hauteur pales déployées : 150 m



Propriété de MM. LE CLEZIO Pierrick, LE CLEZIO Thierry, LE CLEZIO Yannick et M<sup>mes</sup> LE CLEZIO Anne, CHAGNOT Joelle et LE MARCHAND Fabienne  
Commune de Guerlédan (22)  
Section ZO n°9  
Contenance Cadastre totale: 4ha 91a 10ca

- En rouge: Limite des 35m autour de l'installation
- En vert: Affectation des terrains
- En orange: fond cadastral (limites apparentes)
- Limites communales
- Sens d'arrivée des convois
- Parcelles d'implantation de l'éolienne obtenue par application cadastrale
- Parcelle survolée par l'éolienne obtenue par application cadastre
- Chemin d'accès existant à renforcer empruntés par les convois pour la livraison de l'éolienne
- En bleu: Liaisons électriques
- En magenta: Aménagements permanents (plateforme, chemins d'accès...)
- En jaune: Fondation pour mât éolienne
- En marron: mât éolienne

Altitude TN (NGF - IGN69): 142,28 m		N° E.3	
Altitude bout de pale (NGF - IGN69): 292,28 m		O	N
RGF 93 CC48	1261552.02	7238089.36	
WGS84 (Greenwich)	2°54'12.3181" O	48°11'29.5073" N	

**DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE**

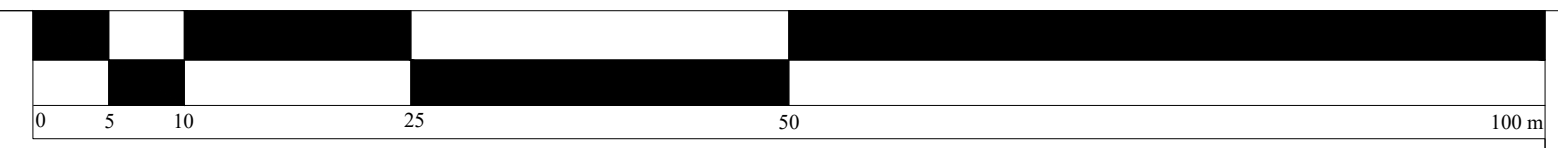
**géoplus**  
CABINET DE GEOMETRES EXPERTS  
39, Bd Demorieux  
72000 Le Mans  
Tél : 02 43 52 96 65  
geoplus-lemans@geoplus.pro

MAÎTRE D'OUVRAGE:  
PARC EOLIEN COTES ARMOR 1  
10, Place de Catalogne  
75014 Paris

OCTOBRE 2021  
Guerlédan et Saint-Connec (22)  
PLAN DU PERIMETRE RAPPROCHE E3  
ECHELLE: 1/500

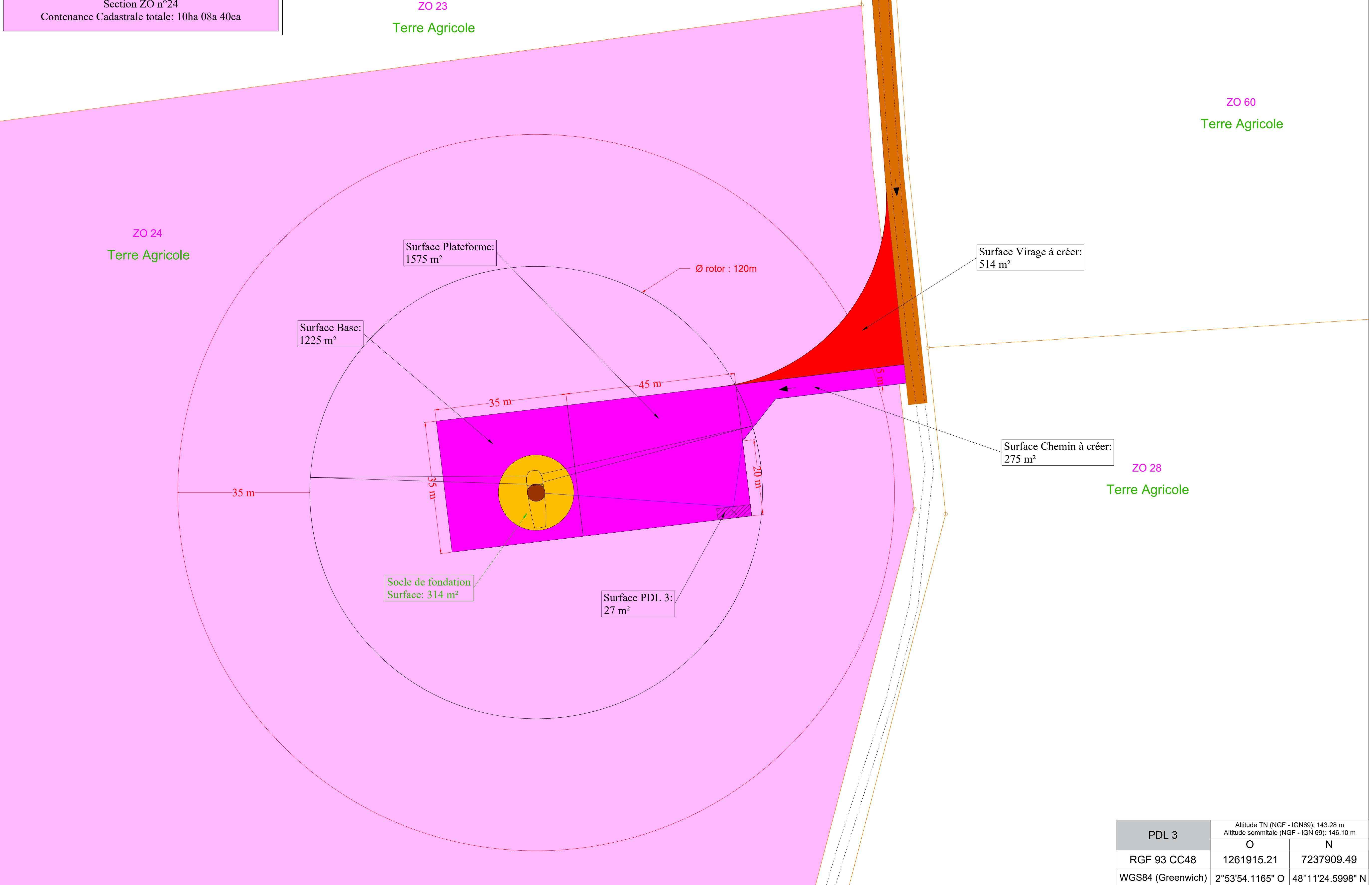
**05**

Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'autorisation environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif ainsi que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'autorisation environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



Propriété de Monsieur LE MOULEC Roger  
Commune de Guerlédan (22)  
Section ZO n°24  
Contenance Cadastre totale: 10ha 08a 40ca

**E.4** Survol : 11 310 m<sup>2</sup>  
Hauteur pales déployées : 150 m



**géoplus**  
CABINET DE  
GEOMETRES EXPERTS  
39, Bd Demorieux  
72000 Le Mans  
Tél : 02 43 52 96 65  
geoplus-lemans@geoplus.pro

MAÎTRE D'OUVRAGE:  
PARC EOLIEN COTES ARMOR 1  
10, Place de Catalogne  
75014 Paris

**DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE**

OCTOBRE 2021

Guerlédan et Saint-Connec (22)  
**PLAN DU PERIMETRE RAPPROCHE E4**  
ECHELLE: 1/500

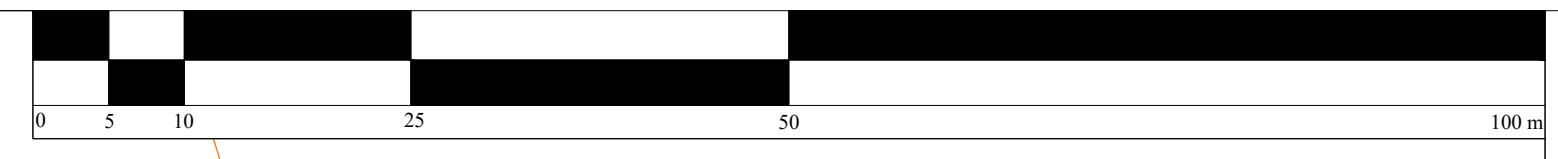
- En rouge: Limite des 35m autour de l'installation
- En vert: Affectation des terrains
- En orange: fond cadastral (limites apparentes)
- Limites communales
- Sens d'arrivée des convois
- Parcelles d'implantation de l'éolienne obtenue par application cadastrale
- Parcelle survolée par l'éolienne obtenue par application cadastre
- Chemin d'accès existant à renforcer empruntés par les convois pour la livraison de l'éolienne
- En bleu: Liaisons électriques
- En magenta: Aménagements permanents (plateforme, chemins d'accès...)
- En jaune: Fondation pour mât éolienne
- En marron: mât éolienne

PDL 3	Altitude TN (NGF - IGN69): 143,28 m	
	Altitude sommitale (NGF - IGN 69): 146,10 m	
	O	N
RGF 93 CC48	1261915.21	7237909.49
WGS84 (Greenwich)	2°53'54.1165" O	48°11'24.5998" N
N° E.4		
	O	N
RGF 93 CC48	1261862.70	7237914.70
WGS84 (Greenwich)	2°53'56.6711" O	48°11'24.6379" N

**06**

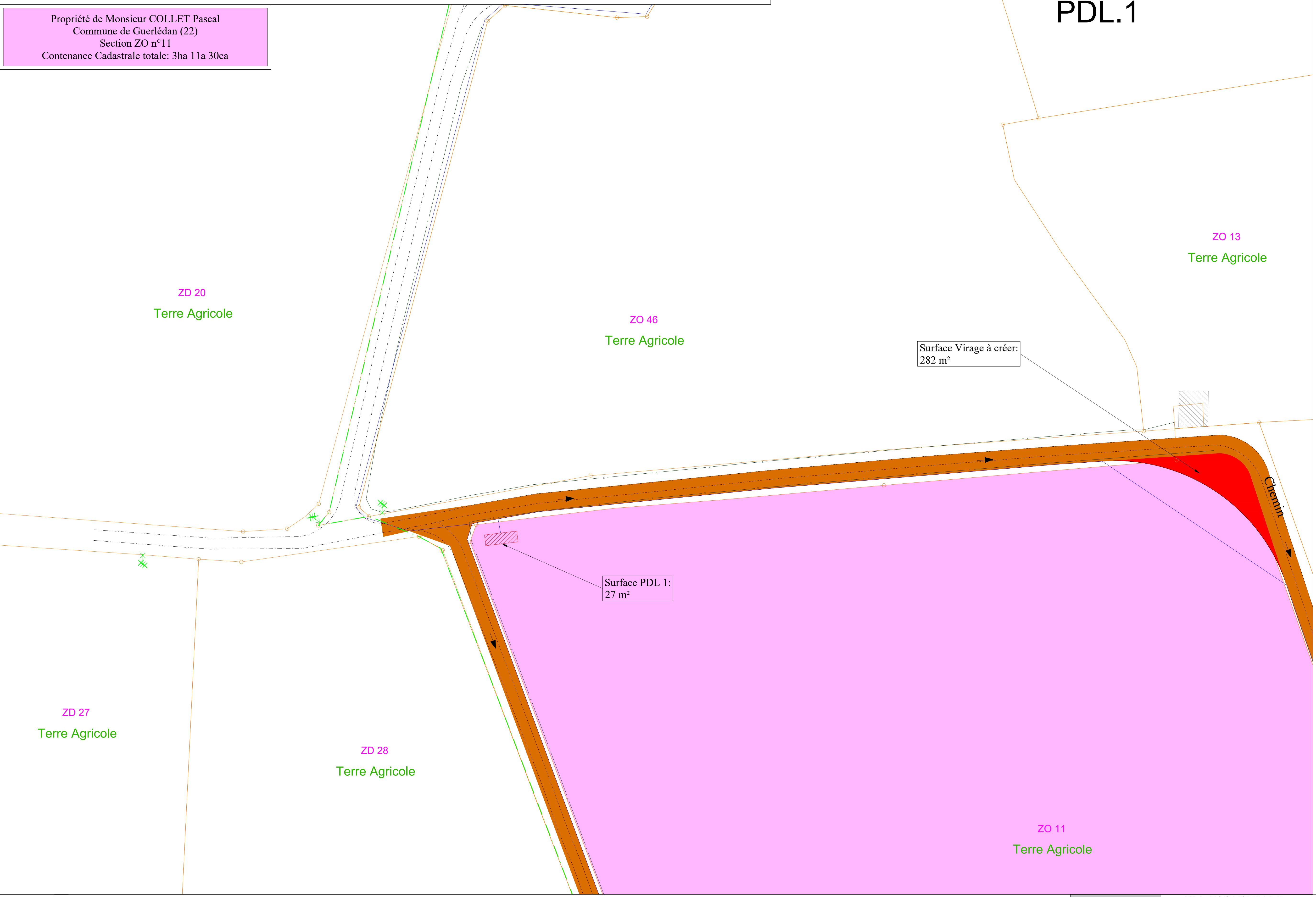


Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'autorisation environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif ainsi que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'autorisation environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



PDL.1

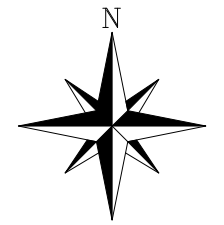
Propriété de Monsieur COLLET Pascal  
Commune de Guerlédan (22)  
Section ZO n°11  
Contenance Cadastre totale: 3ha 11a 30ca



Surface Virage à créer:  
282 m<sup>2</sup>

Surface PDL 1:  
27 m<sup>2</sup>

Chemin



- En rouge: Limite des 35m autour de l'installation
- En vert: Affectation des terrains
- En orange: fond cadastral (limites apparentes)
- - - Limites communales
- Sens d'arrivée des convois
- Parcelles d'implantation du poste de livraison obtenue par application cadastrale
- Poste de livraison
- Chemin d'accès existant à renforcer empruntés par les convois pour la livraison de l'éolienne

- En bleu: Liaisons électriques
- En magenta: Aménagements permanents (plateforme, chemins d'accès...)
- En jaune: Fondation pour mât éolienne
- En marron: mât éolienne

PDL1	Altitude TN (NGF - IGN69): 159.11 m	
	Altitude sommitale (NGF - IGN 69): 161.93	
	O	N
RGF 93 CC48	1261170.58	7238162.86
WGS84 (Greenwich)	2°54'31.0075" O	48°11'30.9354" N

**DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE**

OCTOBRE 2021

Guerlédan et Saint-Connec (22)

PLAN DU PERIMETRE RAPPROCHE PDL 1

ECHELLE: 1/500

MAÎTRE D'OUVRAGE:  
PARC EOLIEN COTES ARMOR 1  
10, Place de Catalogne  
75014 Paris

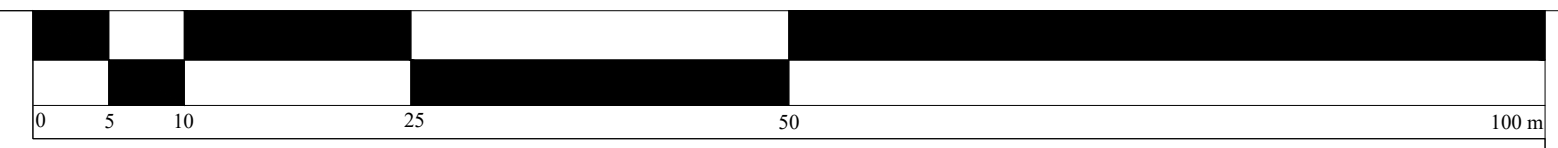


39, Bd Demorieux  
72000 Le Mans  
Tél : 02 43 52 96 65  
geoplus-lemans@geoplus.pro

07

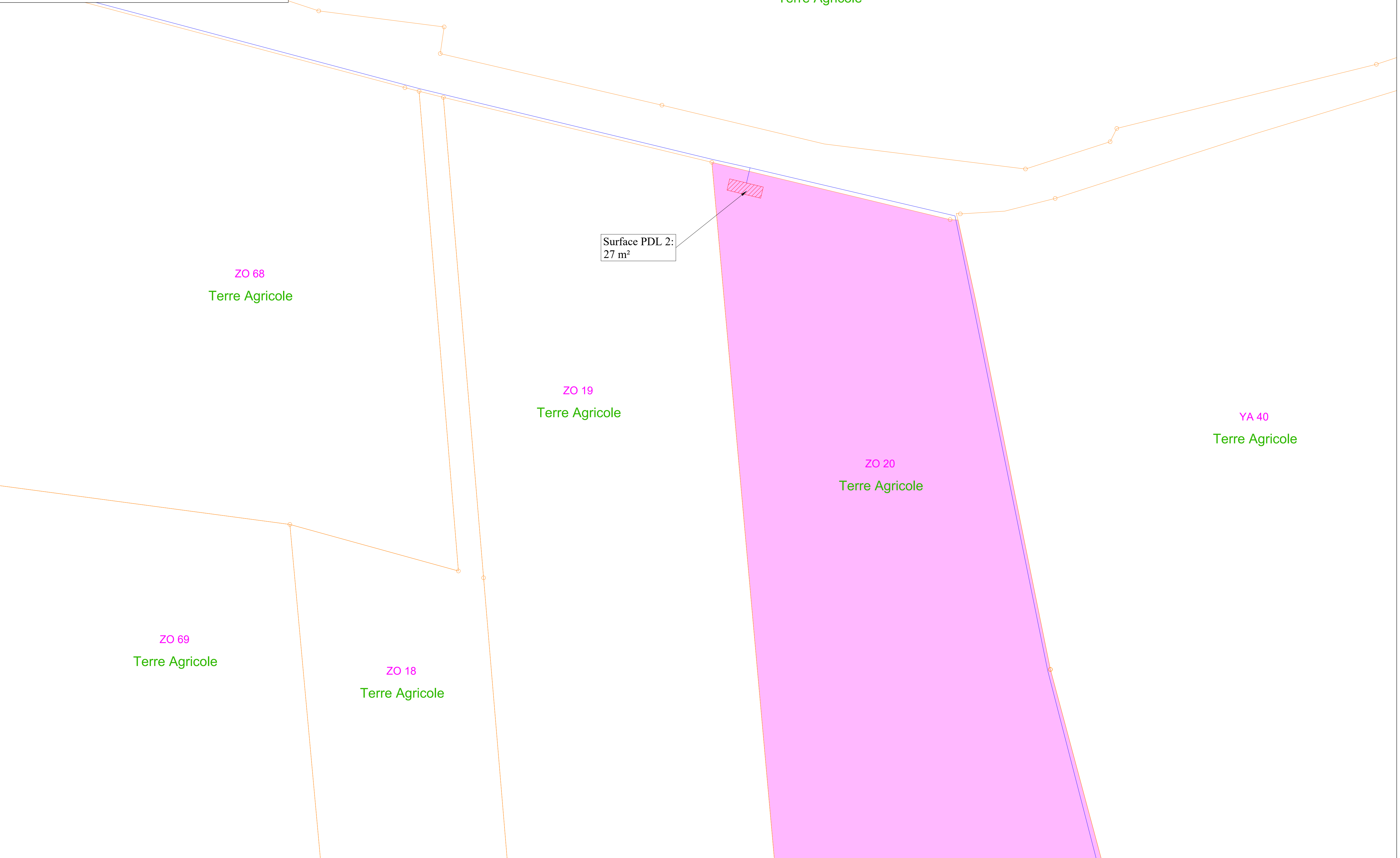


Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'autorisation environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif ainsi que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'autorisation environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



PDL.2

Propriété de MM. LE CLEZIO Pierrick, LE CLEZIO Thierry, LE CLEZIO Yannick et M<sup>mes</sup> LE CLEZIO Anne, CHAGNOT Joelle et LE MARCHAND Fabienne  
Commune de Guerlédan (22)  
Section ZO n°20  
Contenance Cadastreale totale: 1ha 84a 80ca



Surface PDL 2:  
27 m<sup>2</sup>

- En rouge: Limite des 35m autour de l'installation
- En vert: Affectation des terrains
- En orange: fond cadastral (limites apparentes)
- Limites communales
- Sens d'arrivée des convois
- Parcelles d'implantation de l'éolienne obtenue par application cadastrale
- Poste de livraison
- Chemin d'accès existant à renforcer empruntés par les convois pour la livraison de l'éolienne

- En bleu: Liaisons électriques
- En magenta: Aménagements permanents (plateforme, chemins d'accès...)
- En jaune: Fondation pour mât éolienne
- En marron: mât éolienne

PDL 2	Altitude TN (NGF - IGN69): 179.80 m	
	Altitude sommitale (NGF - IGN 69): 182.62 m	
RGF 93 CC48	1261751.38	7238900.14
WGS84 (Greenwich)	2°54'05.6948" O	48°11'56.1761" N

**DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE**

OCTOBRE 2021

Guerlédan et Saint-Connec (22)

PLAN DU PERIMETRE RAPPROCHE PDL 2  
ECHELLE: 1/500

MAÎTRE D'OUVRAGE:  
PARC EOLIEN COTES ARMOR 1  
10, Place de Catalogne  
75014 Paris

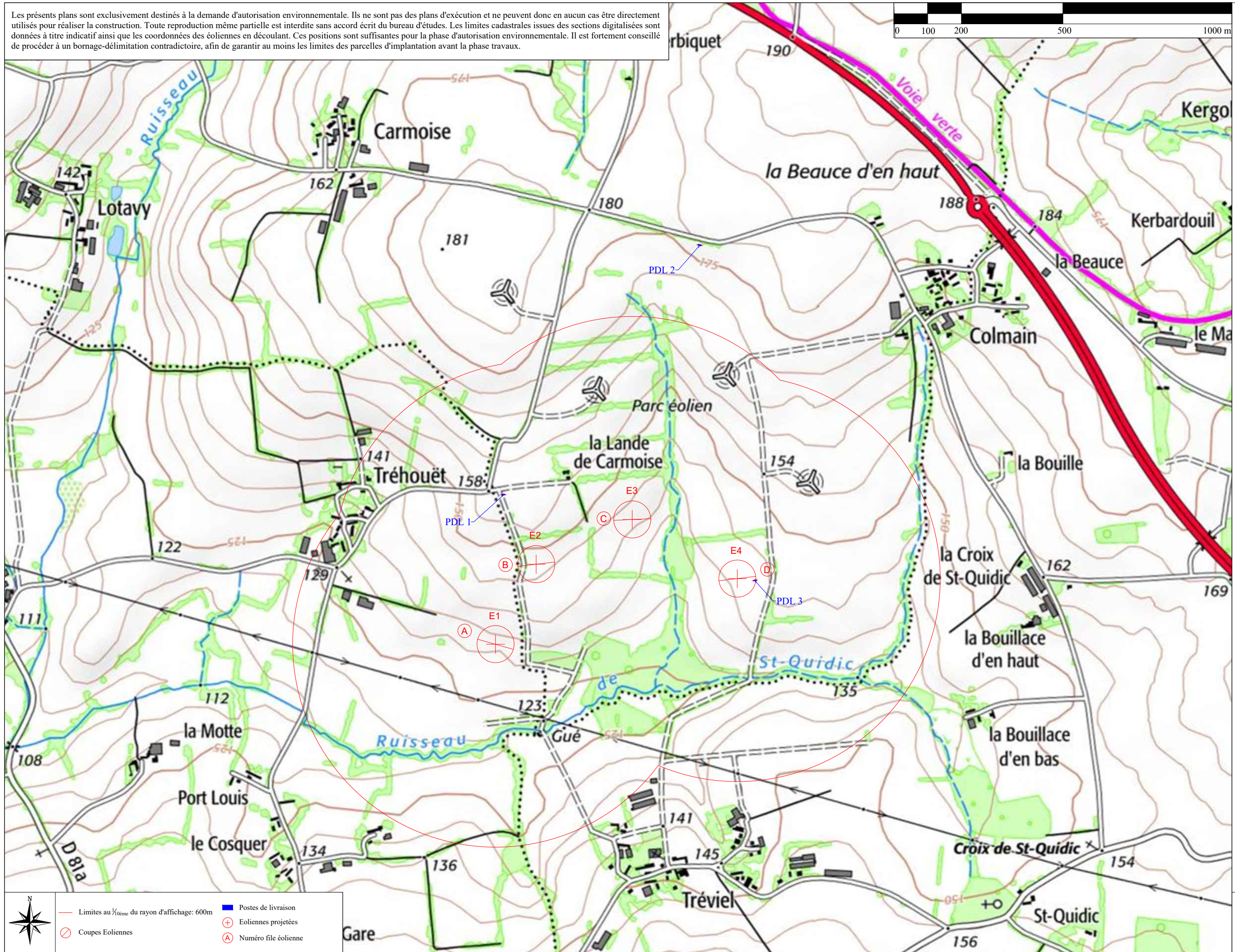


39, Bd Demorieux  
72000 Le Mans  
Tel : 02 43 52 96 65  
geoplus-lemans@geoplus.pro

08



Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'autorisation environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif ainsi que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'autorisation environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



	— Limites au 1/10 <sup>ème</sup> du rayon d'affichage: 600m		Postes de livraison
			Eoliennes projetées
			Coupes Eoliennes
			Numéro file éolienne

**DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE**

**09**

OCTOBRE 2021

Guerlédan et Saint-Connec (22)

PLAN DES FILES: E1 à E4

ECHELLE: 1/10000

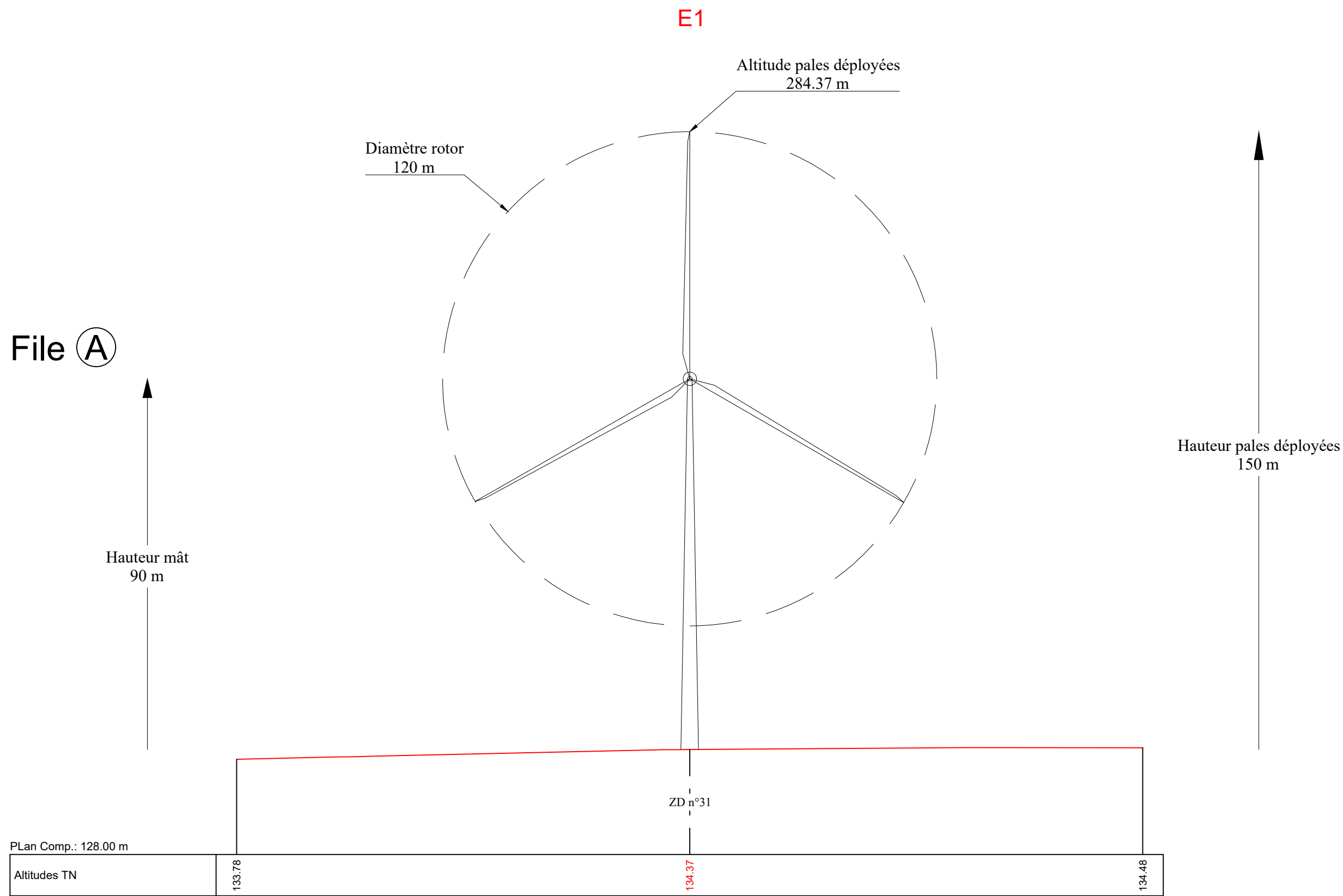
MAÎTRE D'OUVRAGE:  
PARC EOLIEN COTES ARMOR 1  
10, Place de Catalogne  
75014 Paris



39, Bd Demorieux  
72000 Le Mans  
Tél : 02 43 52 96 65  
geoplus-lemans@geoplus.pro



Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'autorisation environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif ainsi que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'autorisation environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



Commune: Saint-Connec

**10** DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

OCTOBRE 2021

Guerlédan et Saint-Connec (22)

PLAN DE COUPE E1

ECHELLE: 1/1000

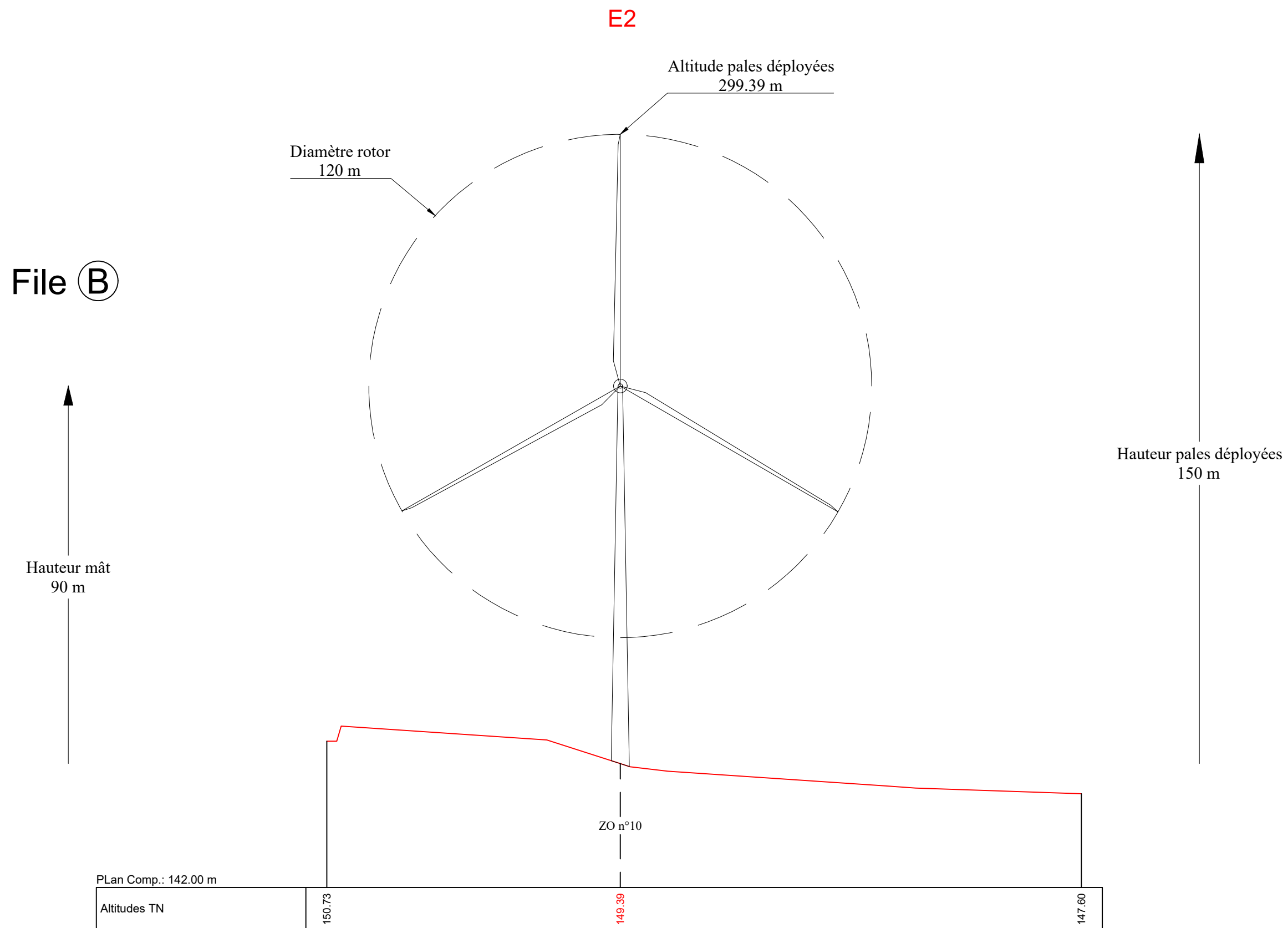
MAÎTRE D'OUVRAGE:  
PARC EOLIEN COTES ARMOR 1  
10, Place de Catalogne  
75014 Paris

**géoplus**  
CABINET DE  
GEOMETRES EXPERTS

39, Bd Demorieux  
72000 Le Mans  
Tél : 02 43 52 96 65  
geoplus-lemans@geoplus.pro



Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'autorisation environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif ainsi que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'autorisation environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



Commune: Guerlédan

**DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE**

**11**

OCTOBRE 2021

Guerlédan et Saint-Connec (22)

PLAN DE COUPE E2

ECHELLE: 1/1000

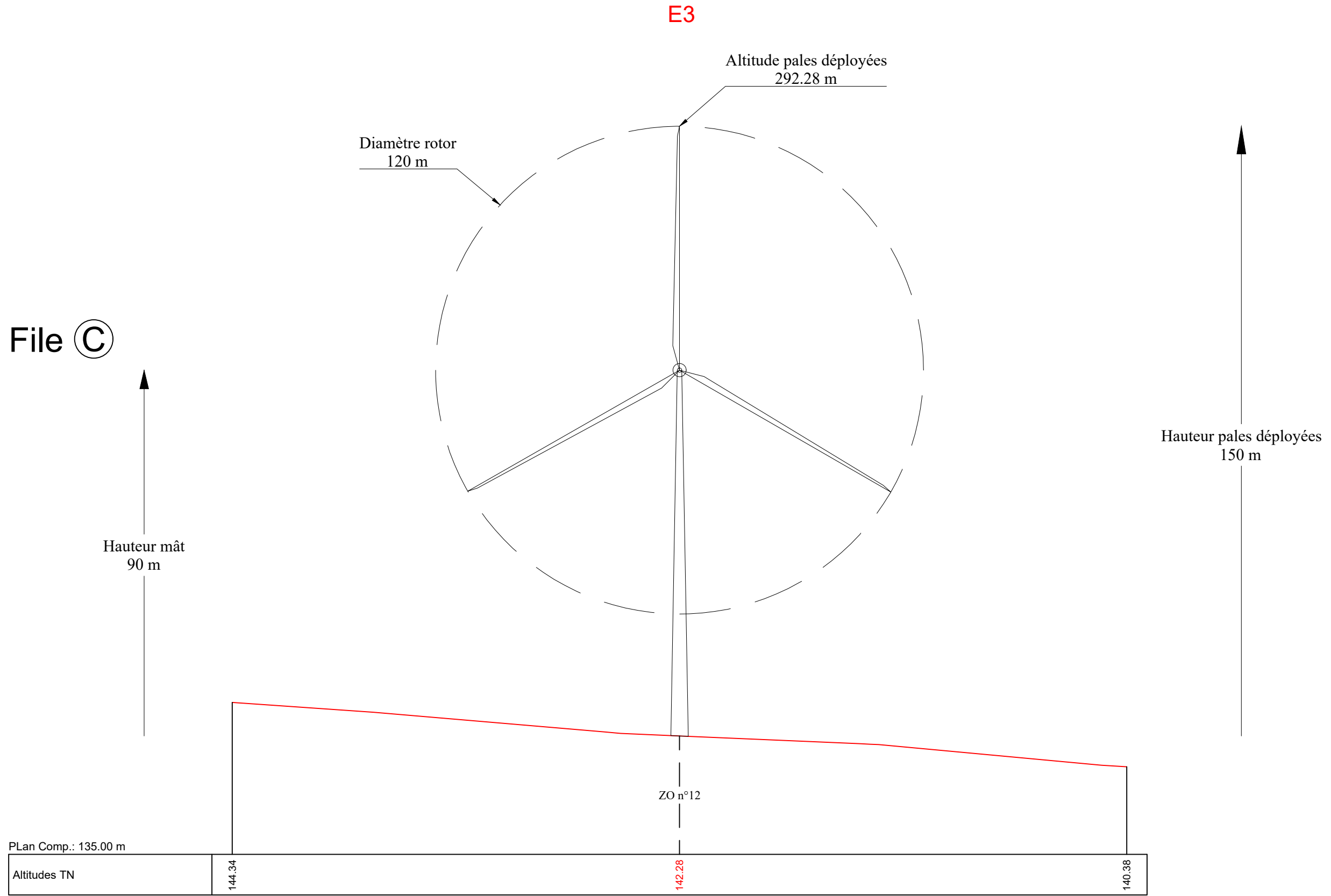


MAÎTRE D'OUVRAGE:  
PARC EOLIEN COTES ARMOR 1  
10, Place de Catalogne  
75014 Paris

39, Bd Demorieux  
72000 Le Mans  
Tél : 02 43 52 96 65  
geoplus-lemans@geoplus.pro



Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'autorisation environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif ainsi que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'autorisation environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



Commune: Guerlédan

**DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE**

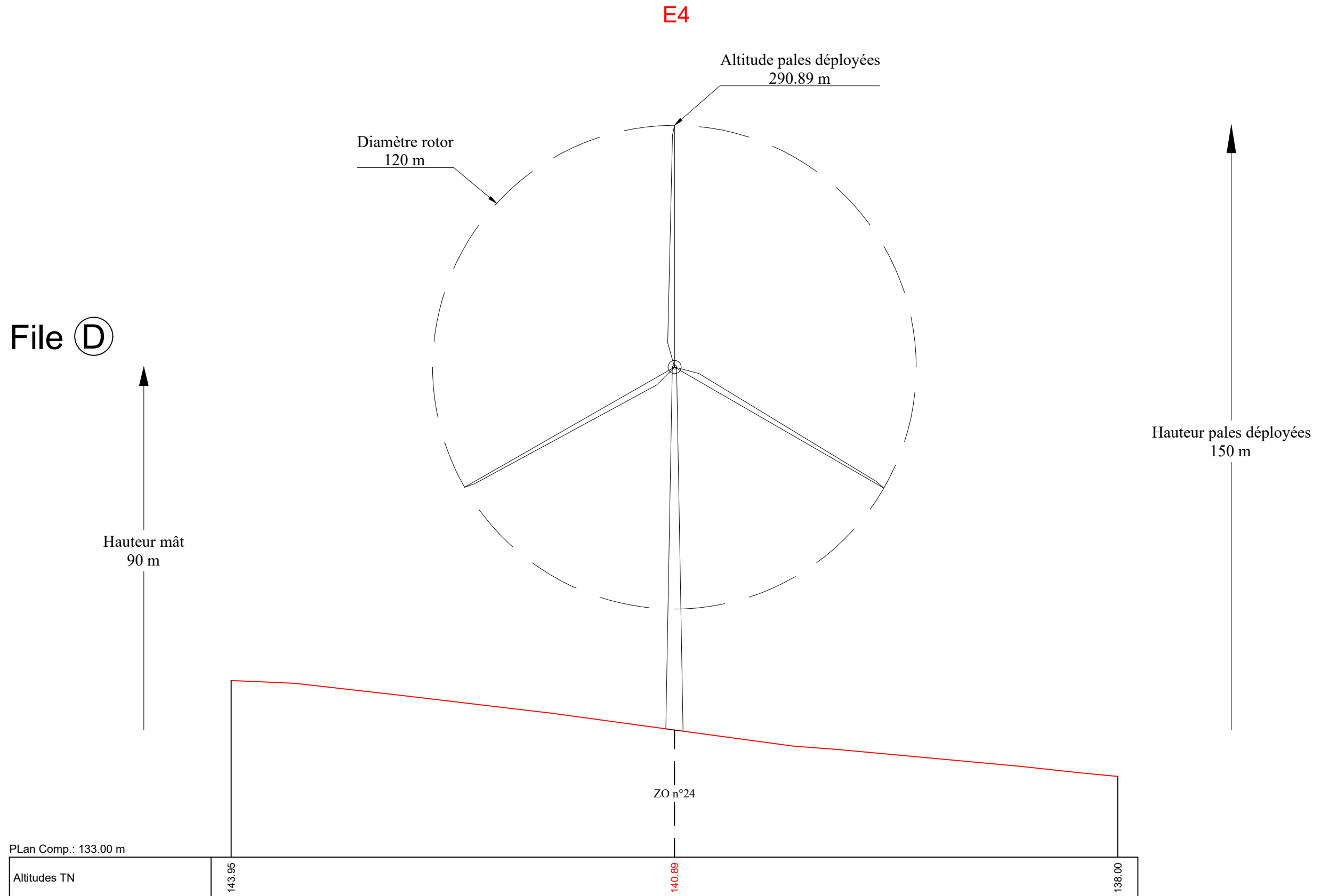
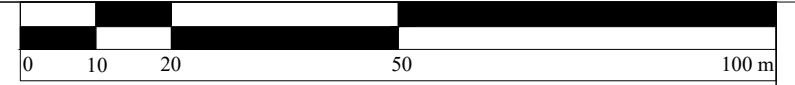
MAÎTRE D'OUVRAGE:  
PARC EOLIEN COTES ARMOR 1  
10, Place de Catalogne  
75014 Paris

**géoplus**  
CABINET DE  
GEOMETRES EXPERTS  
39, Bd Demorieux  
72000 Le Mans  
Tél : 02 43 52 96 65  
geoplus-lemans@geoplus.pro

OCTOBRE 2021  
Guerlédan et Saint-Connec (22)  
PLAN DE COUPE E3  
ECHELLE: 1/1000



Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'autorisation environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif ainsi que les coordonnées des éoliennes en découplant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'autorisation environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



Commune: Guerlédan

**DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE**

MAÎTRE D'OUVRAGE:  
PARC EOLIEN COTES ARMOR 1  
10, Place de Catalogne  
75014 Paris

**géoplus**  
CABINET DE  
GEOMETRES EXPERTS  
39, Bd Demorieux  
72000 Le Mans  
Tél : 02 43 52 96 65  
geoplus-lemans@geoplus.pro

OCTOBRE 2021

Guerlédan et Saint-Connec (22)  
PLAN DE COUPE E4  
EHELLE: 1/1000

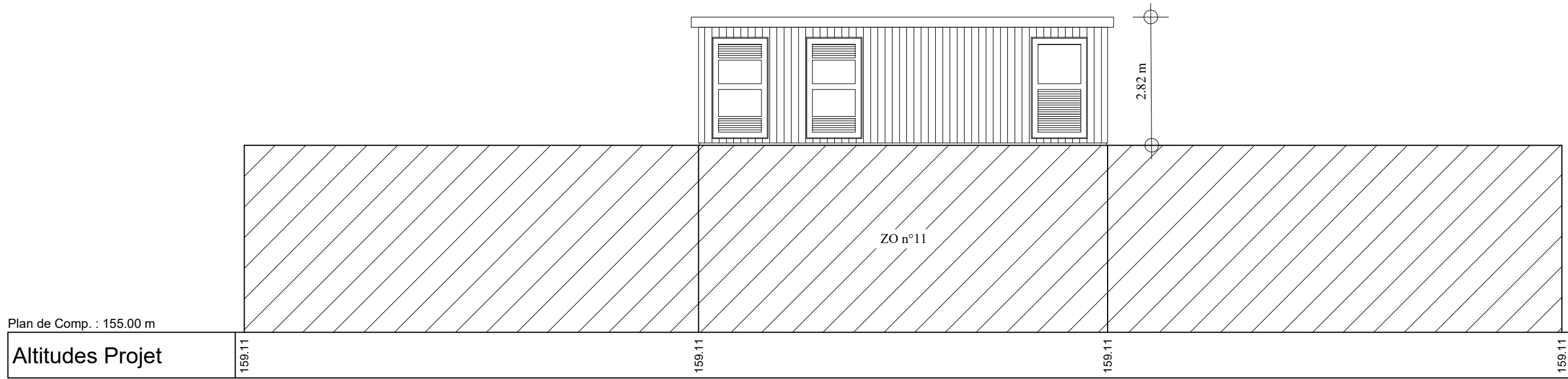
**13**



Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'autorisation environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif ainsi que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'autorisation environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



### Poste de Livraison n°1



Commune: Guerlédan

14

## DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

OCTOBRE 2021

Guerlédan et Saint-Connec (22)

PLAN DE COUPE PDL n°1

ECHELLE: 1/100

MAÎTRE D'OUVRAGE:  
PARC EOLIEN COTES ARMOR 1  
10, Place de Catalogne  
75014 Paris



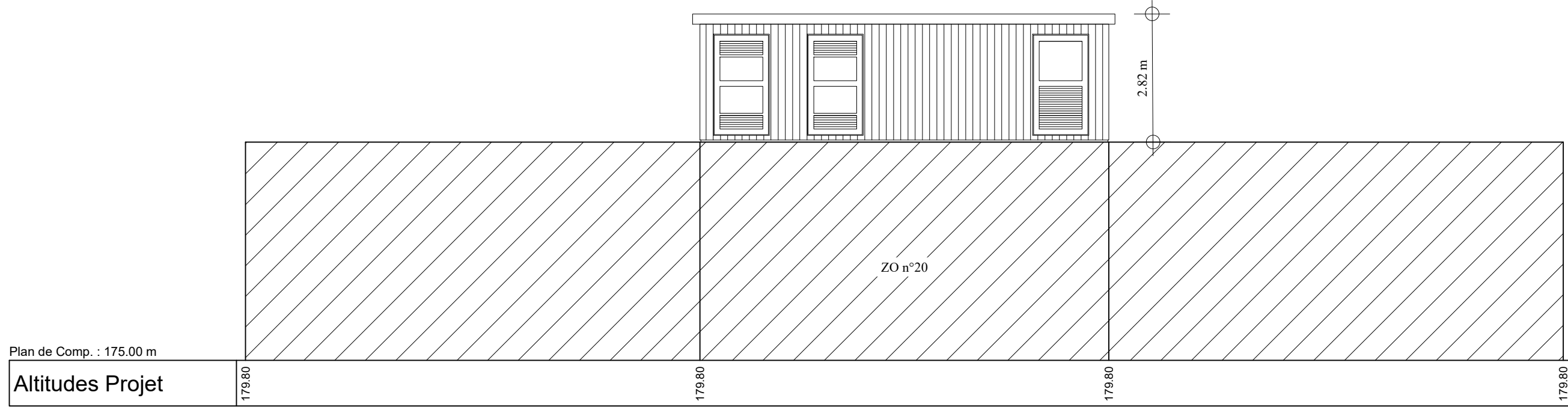
39, Bd Demorieux  
72000 Le Mans  
Tél : 02 43 52 96 65  
geoplus-lemans@geoplus.pro



Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'autorisation environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif ainsi que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'autorisation environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



### Poste de Livraison n°2



Plan de Comp. : 175.00 m

Altitudes Projet

179.80

179.80

179.80

179.80

Commune: Guerlédan

## 15 DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

OCTOBRE 2021

Guerlédan et Saint-Connec (22)

PLAN DE COUPE PDL n°2

ECHELLE: 1/100

MAÎTRE D'OUVRAGE:  
PARC EOLIEN COTES ARMOR 1  
10, Place de Catalogne  
75014 Paris

**géoplus**  
CABINET DE  
GEOMETRES EXPERTS

39, Bd Demorieux  
72000 Le Mans  
Tél : 02 43 52 96 65  
geoplus-lemans@geoplus.pro



Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'autorisation environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif ainsi que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'autorisation environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



Plan Comp.: 140.00 m

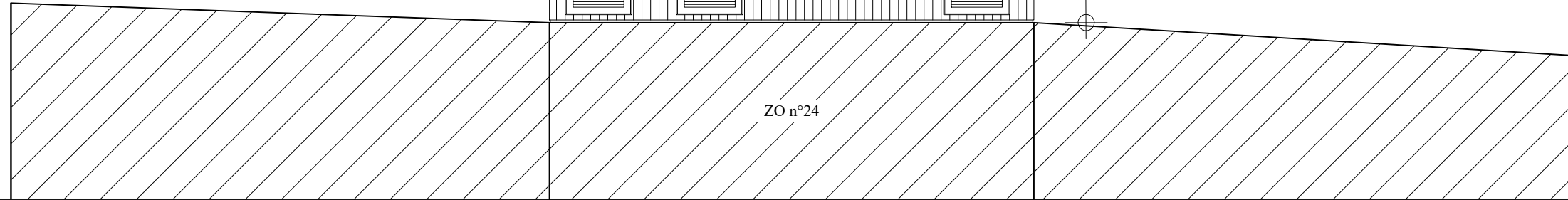
Altitudes Projet

143.65

143.28

143.28

142.67



Poste de Livraison n°3

2.82 m

ZO n°24

Commune: Guerlédan

16

DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

OCTOBRE 2021

Guerlédan et Saint-Connec (22)

PLAN DE COUPE PDL n°3

ECHELLE: 1/100

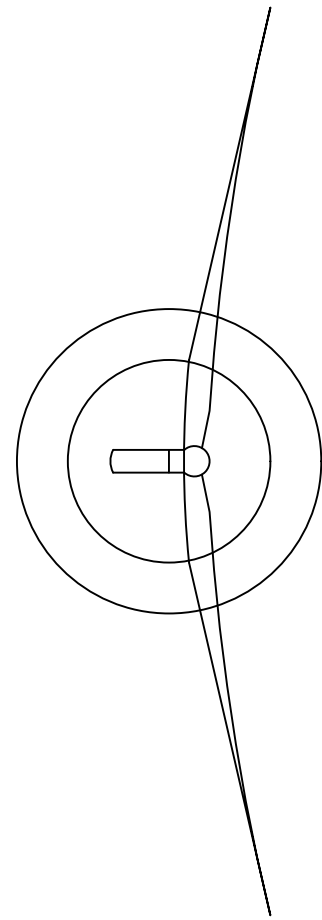
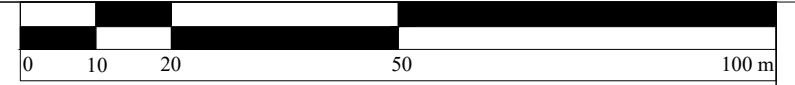
MAÎTRE D'OUVRAGE:  
PARC EOLIEN COTES ARMOR 1  
10, Place de Catalogne  
75014 Paris

**géoplus**  
CABINET DE  
GEOMETRES EXPERTS

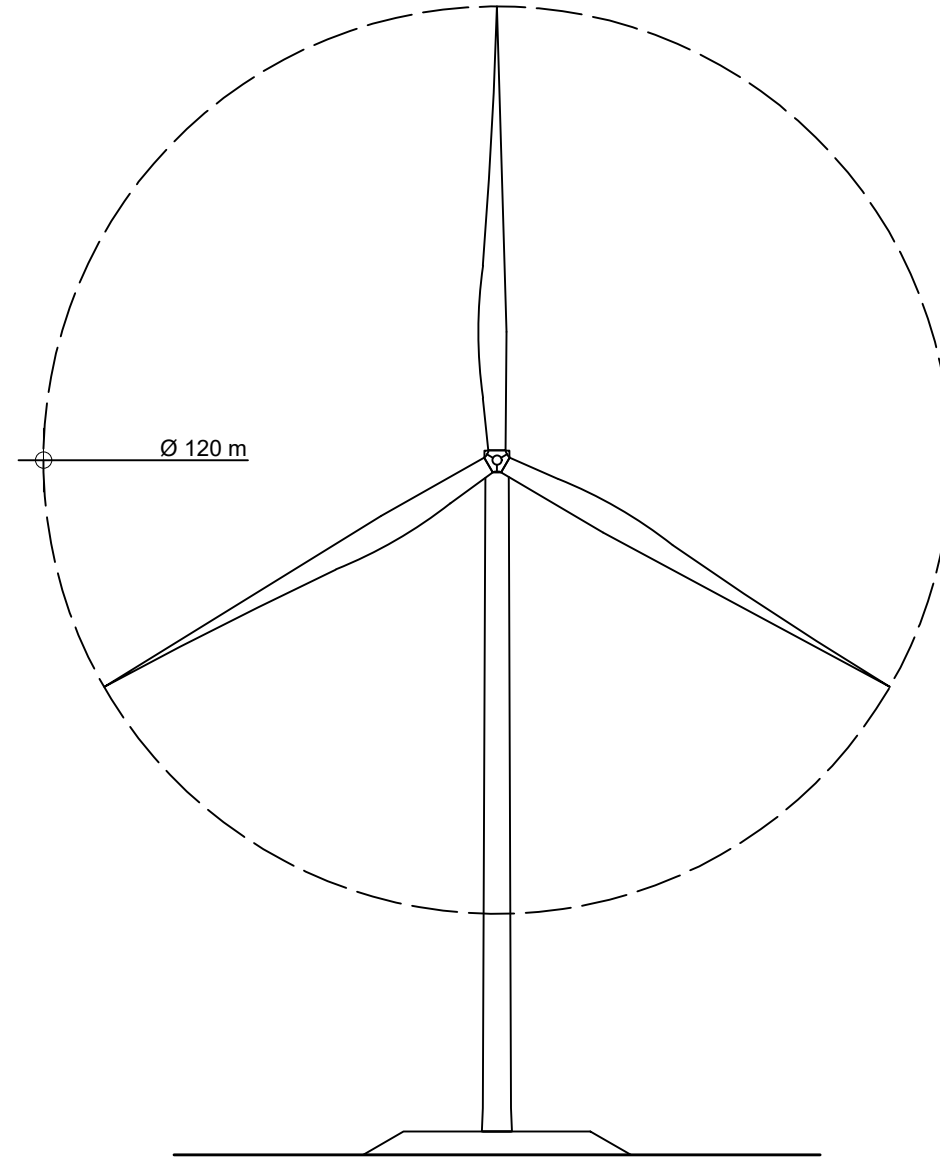
39, Bd Demorieux  
72000 Le Mans  
Tél : 02 43 52 96 65  
geoplus-lemans@geoplus.pro



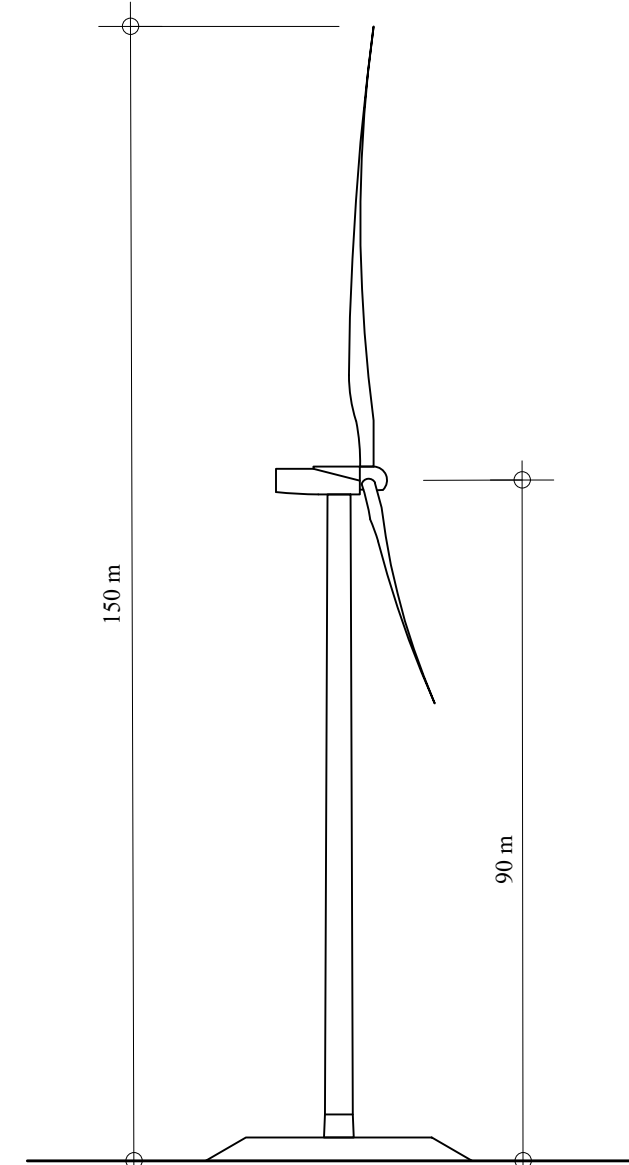
Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'autorisation environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif ainsi que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'autorisation environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



VUE DE DESSUS



ELEVATION AVANT



ELEVATION GAUCHE

VENSYS 120, 3 MW

Eolienne	E.1	E.2	E.3	E.4
Altitude TN (m)	134.37	149.39	142.28	140.89
Altitude Axe Nacelle (m)	224.37	239.39	232.28	230.89
Altitude maximale (m)	284.37	299.39	292.28	290.89

**DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE**

OCTOBRE 2021

Guerlédan et Sain-Connec (22)

ELEVATION EOLIENNE

ECHELLE: 1/1000

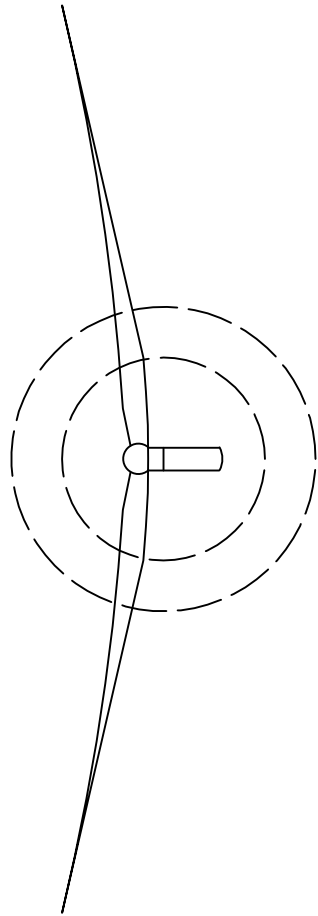
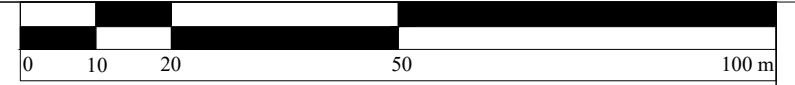


39, Bd Demorieux  
72000 Le Mans  
Tél : 02 43 52 96 65  
geoplus-lemans@geoplus.pro

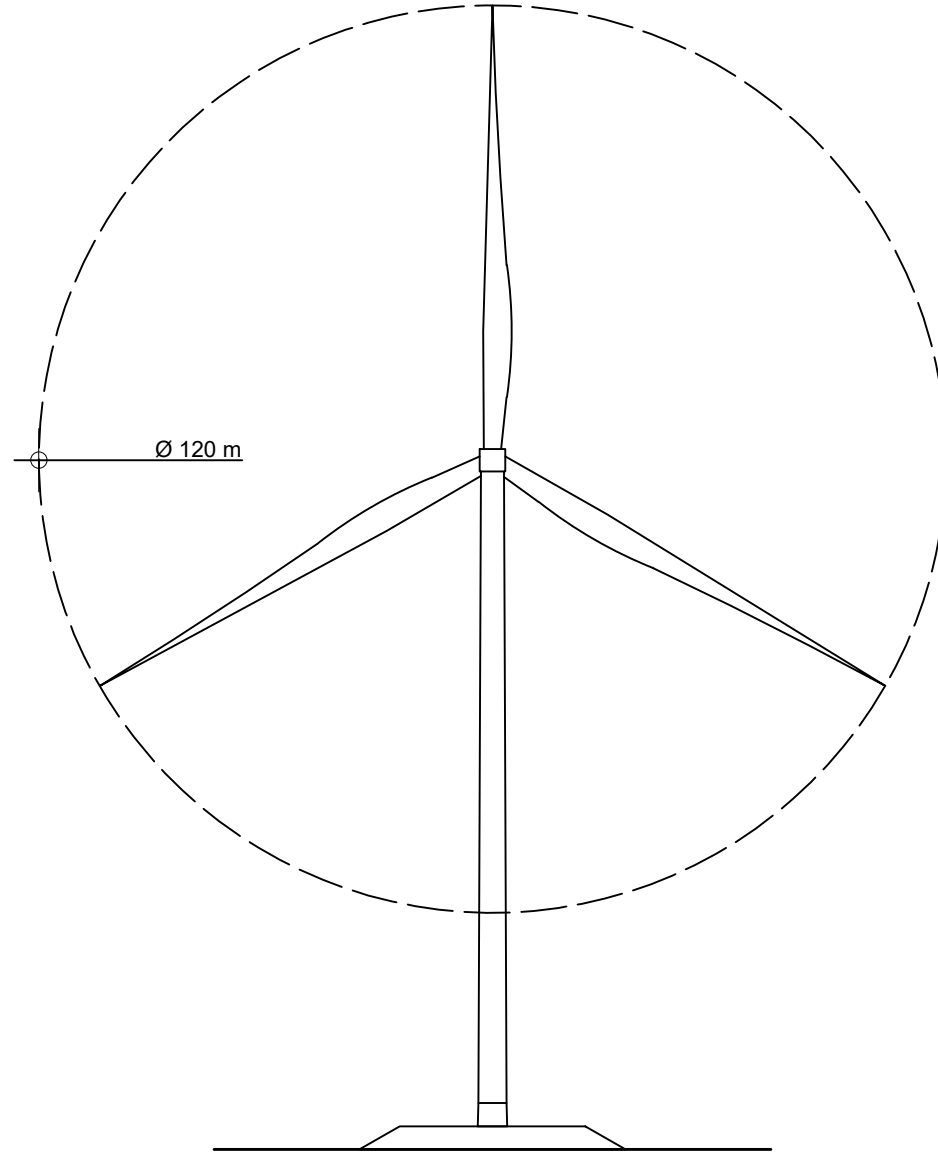
MAÎTRE D'OUVRAGE:  
PARC EOLIEN COTES ARMOR 1  
10, Place de Catalogne  
75014 Paris



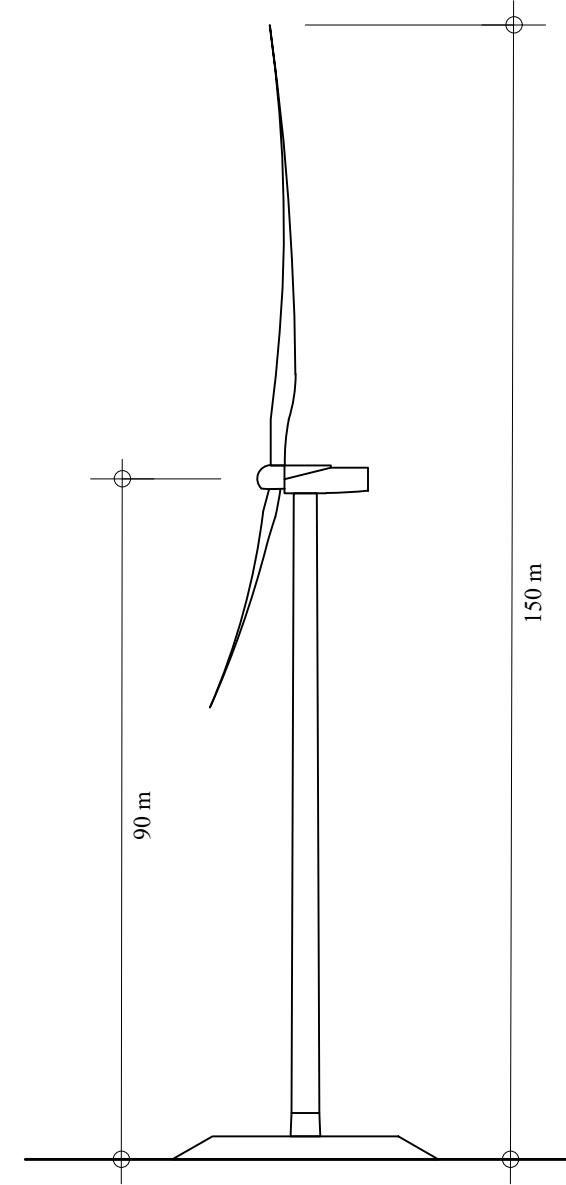
Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'autorisation environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif ainsi que les coordonnées des éoliennes en découlant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'autorisation environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



VUE DE DESSOUS



ELEVATION ARRIERE



ELEVATION DROITE

VENSYS 120, 3 MW

Eolienne	E.1	E.2	E.3	E.4
Altitude TN (m)	134.37	149.39	142.28	140.89
Altitude Axe Nacelle (m)	224.37	239.39	232.28	230.89
Altitude maximale (m)	284.37	299.39	292.28	290.89

**DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE**

OCTOBRE 2021

Guerlédan et Saint-Connec (22)

ELEVATION EOLIENNE

ECHELLE: 1/1000

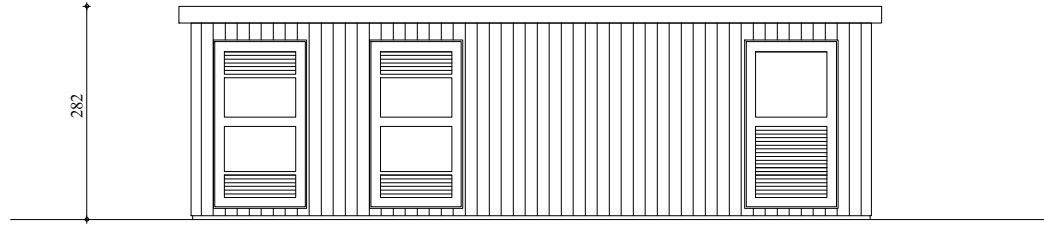
MAÎTRE D'OUVRAGE:  
PARC EOLIEN COTES ARMOR 1  
10, Place de Catalogne  
75014 Paris



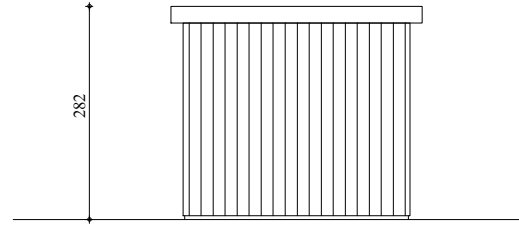
39, Bd Demorieux  
72000 Le Mans  
Tél : 02 43 52 96 65  
geoplus-lemans@geoplus.pro



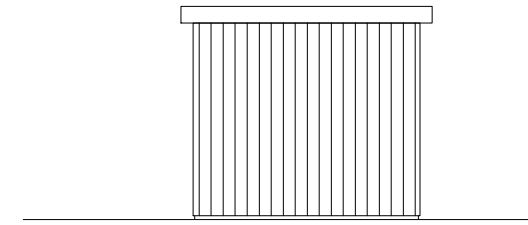
Les présents plans sont exclusivement destinés à la demande d'autorisation environnementale. Ils ne sont pas des plans d'exécution et ne peuvent donc en aucun cas être directement utilisés pour réaliser la construction. Toute reproduction même partielle est interdite sans accord écrit du bureau d'études. Les limites cadastrales issues des sections digitalisées sont données à titre indicatif ainsi que les coordonnées des éoliennes en découplant. Ces positions sont suffisantes pour la phase d'autorisation environnementale. Il est fortement conseillé de procéder à un bornage-délimitation contradictoire, afin de garantir au moins les limites des parcelles d'implantation avant la phase travaux.



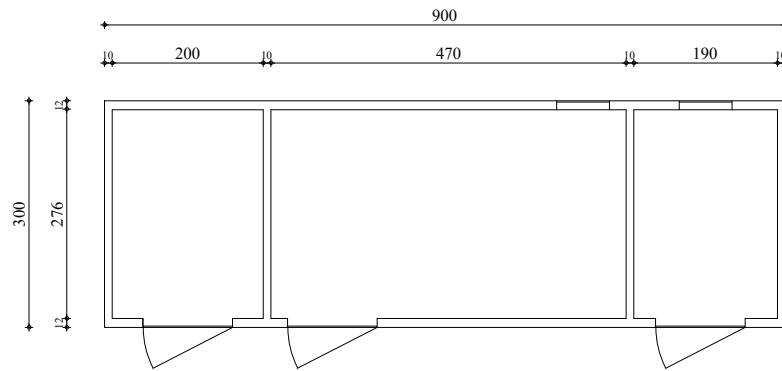
ELEVATION AVANT



PIGNON GAUCHE



PIGNON DROIT

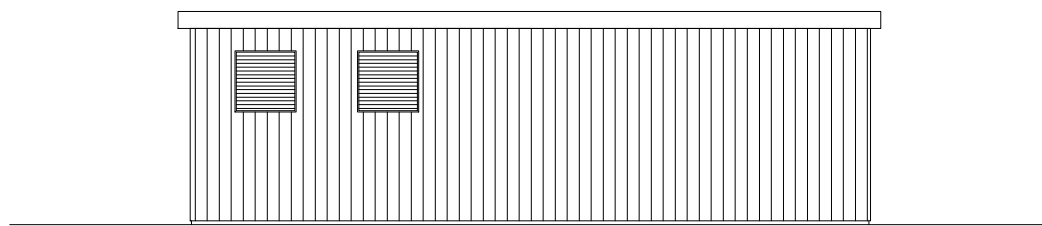


VUE EN PLAN



VUE DE DESSUS

Postes de livraison	PDL 1	PDL 2	PDL 3
Altitudes TN	159.11	179.80	143.28
Altitudes maximales	161.93	182.62	146.10



ELEVATION ARRIERE



CONFIGURATION TYPE

**DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE**

**18**

OCTOBRE 2021

Guerlédan et Saint-Connec (22)  
**POSTE DE LIVRAISON**  
 ECHELLE: 1/100

MAÎTRE D'OUVRAGE:  
 PARC EOLIEN COTES ARMOR 1  
 10, Place de Catalogne  
 75014 Paris



39, Bd Demorieux  
 72000 Le Mans  
 Tél : 02 43 52 96 65  
 geoplus-lemans@geoplus.pro